

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## MARATHON DE MONTPELLIER MÉTROPOLE

### ÉDITION 2022

Si vous avez commandé, à titre payant ou gratuit, un dossard « Marathon de Montpellier Métropole » auprès de l'Organisateur via le site web ou mobile [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO alors les présentes Conditions Générales de Vente du Marathon de Montpellier Métropole vous sont applicables et constituent le contrat de vente qui vous lie à l'Organisateur. De surcroît si vous participez à l'évènement en tant que coureur, le Règlement vous est également applicable.

#### 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente du Marathon de Montpellier Métropole ne sont pas applicables aux biens et services que vous avez pu acquérir, de quelque façon que ce soit, auprès d'un tiers, que ce tiers soit mandaté – licencié, ou non par l'Organisateur. Les produits et services concernés par les présentes Conditions Générales de Vente du Marathon de Montpellier Métropole sont uniquement ceux fournis directement par l'Organisateur et commandés via le site web ou mobile [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO

#### 2. PRIX

Les offres de produits et services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO. Les prix sont indiqués hors frais de livraison et autres services particuliers auxquels vous auriez éventuellement souscrits. Les tarifs des dossards sont précisés dans le Règlement. L'Organisateur se réserve la possibilité d'organiser en dehors des tranches de tarifs indiquées des promotions exceptionnelles pour vous faire bénéficier de tarif privilégié pendant une période donnée. Le prix des produits et services est indiqué en euros, toutes taxes comprises, aux taux en vigueur au jour de la commande. Les prix ne tiennent pas compte des frais de livraison, des frais d'emballage cadeau, d'éventuelles offres promotionnelles et réductions personnelles (« code promo »), indiqués avant la validation finale de la commande. Les prix tiennent compte de la T.V.A. française applicable au jour de la commande et tout changement du taux légal de T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits présentés sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO. Toutefois les prix ne pourront être modifiés une fois la commande de l'utilisateur passée. Les commandes à destination des pays en dehors de l'Union Européenne, ne sont pas soumises à la T.V.A française. Les prix indiqués sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO pour ces commandes sont donc hors taxes. Toutefois, des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne sont pas du ressort de l'Organisateur et sont à votre charge. Ils relèvent de votre entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/ou organismes compétents du pays de livraison. L'Organisateur vous recommande de contacter le service des douanes pour plus d'informations.

### **3. DISPONIBILITE**

La disponibilité des produits et services est normalement garantie. Dans l'hypothèse où, postérieurement à votre commande, un produit ou service deviendrait totalement ou partiellement indisponible, l'Organisateur vous préviendra dans les meilleurs délais de cette indisponibilité et vous donnera la possibilité soit d'être livré d'un autre produit ou service de qualité et à un prix équivalent, soit d'être remboursé du prix ou service commandé dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement.

### **4. MODALITES DE PASSATION DES COMMANDES**

Il est possible de passer commande exclusivement auprès de [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO. Aucune commande adressée par e-mail ou par courrier postal ne pourra être prise en compte par l'Organisateur. Lors de la passation de votre commande sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO, vous devez confirmer votre commande après avoir sélectionné les produits ajoutés à votre panier. Vous devez contrôler avant toute confirmation de commande le contenu de votre panier (identifications et quantité des produits et services) avant de les valider, d'accepter les présentes Conditions Générales de Vente du Marathon de Montpellier Métropole et le Règlement. L'Organisateur accusera réception de votre commande en vous adressant un e-mail de confirmation de commande comprenant le récapitulatif de votre commande et votre reçu de paiement.

### **5. MODALITES DE PAIEMENT**

Sauf cas exceptionnel, seuls les paiements en ligne par carte bancaire via le formulaire d'inscription NJUKO sont autorisés. Les paiements en ligne sur NJUKO sont réalisés via une plateforme de paiement sécurisée, complétée par des mesures de contrôle spécifiques, afin de garantir la sécurité des achats effectués sur NJUKO et de lutter contre la fraude. Les coordonnées de votre carte de paiement communiquées lors de votre commande ne transitent jamais en clair sur le réseau internet : elles sont cryptées grâce à un protocole de sécurité SSL.

### **6. EXPEDITION ET LIVRAISON**

A l'exception des dossards de l'évènement qui sont à retirer dans les conditions définies au sein du présent Règlement, les produits et services commandés peuvent être livrés dans les conditions tarifaires proposées au moment de votre commande.

### **7. DROIT DE RETRACTATION**

#### **7.1. Achat de prestations de loisirs ou de produits personnalisés**

On entend par « Prestations de loisirs » l'achat d'un dossard, d'un hébergement, d'un ticket de restauration, etc. Vous ne bénéficiez pas de droit de rétractation sur l'achat de prestations de

loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, conformément aux dispositions légales de l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation suivantes :

*« Les dispositions des articles L. 121-18, L. 121-19, L. 121-20 et L. 121-20-1 ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet : [...] 2° La prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Les dispositions des articles L. 121-18 et L. 121-19 sont toutefois applicables aux contrats conclus par voie électronique lorsqu'ils ont pour objet la prestation des services mentionnés au 2 ».*

Il en est de même pour les produits personnalisés tels que tee-shirt floqué, médaille gravée ou affiche personnalisée, en application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

Il est précisé que vous ne pourrez pas souscrire une garantie annulation propre aux Prestations de Tourisme (Pack hébergement et Pass' Touristique).

Les réservations d'hébergement sont annulables, et remboursables, jusqu'à 30 jours avant votre arrivée. Au-delà, vous ne pourrez prétendre à un quelconque remboursement de cette prestation.

## **7.2. Informations relatives aux prestations de tourisme**

L'ensemble des Prestations de Tourisme seront réservées au nom du participant, renseigné lors de votre inscription.

Il est donc formellement interdit de céder à un tiers toutes Prestations de Tourisme nominative.

La renonciation du participant, avant ou pendant l'exécution des Prestations, volontaire ou involontaire, à certaines Prestations de Tourisme ne donneront lieu à aucune compensation financière, de quelque nature qu'elle soit, hors celles exposées au 7.1

## **7.3. Achat des produits merchandising non personnalisés et autres**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez pour les produits merchandising non personnalisés d'un délai de quatorze (14) jours à compter de leur réception ou du retrait du produit merchandising vendu par l'Organisateur pour vous rétracter. Vous pouvez exercer ce droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité et demander à l'Organisateur le remboursement du produit commandé. Ce droit ne s'applique pas aux articles personnalisés ou confectionnés sur demande (par exemple les tee-shirts personnalisés par flochage, médaille gravée, pack photos ou vidéo).

L'exercice du droit de rétractation s'effectue en contactant le service client du Marathon de Montpellier Métropole à l'adresse [contact@marathonmontpellier.fr](mailto:contact@marathonmontpellier.fr) qui vous indiquera les modalités à suivre. Vous pouvez également envoyer un courrier postal au Service Client à l'adresse de l'Organisateur.

Votre demande de rétractation doit parvenir à l'Organisateur au plus tard quatorze (14) jours suivant votre retrait ou votre réception de la commande. Vous disposez ensuite d'un autre délai

de quatorze (14) jours pour renvoyer le ou les produits concernés par la rétractation à l'adresse suivante :

**Montpellier Athlétic Méditerranée Métropole**  
**Service Clients du Marathon de Montpellier Métropole**  
**42b Avenue Charles Flahault**  
**34090 Montpellier**  
**FRANCE**

#### **7.4. Remboursement en cas de rétractation**

En cas d'exercice des droits de rétractation et de remboursement dans les délais visés ci-dessus, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés. Les frais de retour restent à votre charge. Les produits retournés doivent être intacts, en parfait état de revente, dans leur emballage d'origine. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'utilisateur consommateur ne sont ni repris ni remboursés. Vous devez joindre à votre retour une copie du justificatif d'achat.

Dans l'hypothèse où vous exercez votre droit de rétractation, l'Organisateur procédera au remboursement des sommes versées (y compris les frais de livraison) au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle l'Organisateur est informé de la décision de l'utilisateur consommateur de se rétracter. La date de remboursement peut être différée jusqu'à récupération des produits ou jusqu'à ce vous ayez fourni une preuve de l'expédition des produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement se fait selon le même moyen de paiement que celui utilisé pour la commande. L'Organisateur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si vous avez expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé. En cas de retours anormaux ou abusifs, l'Organisateur se réserve le droit de refuser une commande ultérieure. S'agissant des produits et services achetés auprès de tiers par l'intermédiaire de l'Organisateur, vous êtes tenu de vous référer aux conditions générales de vente du vendeur tiers, la responsabilité de l'Organisateur ne pouvant être engagée à cet égard.

#### **8. CONFORMITE DES PRODUITS ET GARANTIE LEGALE**

Pour les produits que vous achetez auprès de l'Organisateur et via [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO, l'Organisateur est tenu des défauts de conformité du produit, objet du contrat, dans les conditions de l'article L. 221-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. S'agissant de la garantie des vices cachés, vous pouvez décider de mettre en œuvre cette garantie au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

Attention : Pour les produits achetés auprès de vendeurs tiers, tels que le pack photo, vous devez vous rapprocher du vendeur concerné pour exercer vos droits, l'Organisateur ne pouvant se substituer à ce vendeur.

## 9. RESPONSABILITE - FORCE MAJEURE

L'Organisateur s'engage à décrire avec la plus grande exactitude les services et produits proposés sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO. En revanche, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française. De même, la responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

## 10. DONNEES PERSONNELLES

En commandant un produit ou service relatif à l'évènement auprès de l'Organisateur, vous êtes amené à fournir un certain nombre de données et d'informations notamment lors de votre inscription à l'évènement afin de compléter les données que vous avez communiqué sur NJUKO. Certaines de ces données permettent de vous identifier, directement ou indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. De façon générale, les Données personnelles communiquées sont destinées au personnel habilité de l'Organisateur, qui est responsable du traitement de ces Données et à ses éventuels sous-traitants.

L'Organisateur collecte ces Données, pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec votre consentement, et notamment aux fins de :

- Permettre la création, la gestion et les accès à votre compte ;
- Fournir les informations et les Services demandés et notamment vous permettre de vous inscrire aux évènements proposés sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr), et permettre la vente de produits et de services sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO;
- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de vos inscriptions aux évènements ;
- Proposer des Services personnalisés au regard des informations renseignées sur votre profil et notamment des conseils et des programmes d'entraînements ;
- Faciliter le recouvrement et lutter contre la fraude ;
- Permettre la gestion, la modification et l'amélioration des produits et services de l'Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou publier des messages afin de vous fournir toute information utile telle que la confirmation de votre commande, les mises à jour, des lettres d'informations concernant les activités de l'Organisateur.
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous fournir des informations, annonces et mises à jour relatives à l'évènement auquel vous êtes inscrit ;
- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d'enquêtes ou de questionnaires que l'Organisateur vous communique.
- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de non-indication médicale à la participation du participant à l'évènement ;

- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous informer d'autres événements qui pourraient vous intéresser au regard des informations renseignées sur votre profil ;
- Permettre la gestion marketing et la promotion des services de l'Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou SMS, afin de communiquer des offres promotionnelles, publicités ou autres communications commerciales provenant de partenaires de notre événement.
- Permettre aux participants de communiquer entre eux ;
- Organiser des loteries et jeux-concours et vous permettre de vous inscrire et de participer à ceux-ci ;
- Vous informer de vos résultats, vous communiquer vos diplômes ;
- Permettre toute autre finalité précisée lors de la collecte des Données.

### **10.1.Partage des Données**

L'Organisateur est susceptible de partager des Données à votre sujet avec des tiers. L'Organisateur peut divulguer des Données à ses filiales et à ses affiliés, dans ce cas leur utilisation est soumise aux présentes conditions. Si vous avez commandé par l'intermédiaire de l'Organisateur des produits ou services à nos partenaires, l'Organisateur peut partager vos Données avec les partenaires concernés afin de satisfaire votre demande. Ces tiers pourront vous adresser des communications, de la correspondance, des courriels. Si vous avez consenti lors de la commande d'un produit ou service relatif à l'évènement à recevoir des communications des Partenaires de l'évènement, ces derniers sont susceptibles de vous adresser des communications, de la correspondance, des courriels.

Enfin, l'Organisateur peut partager les Données que vous nous soumettez à ses fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants ou agents chargés de certaines tâches pour le compte de l'Organisateur. Par exemple, ces fournisseurs peuvent être le chronométrateur, le fabricant des dossards, la société en charge de l'assistance médicale. Ces partenaires ont accepté de préserver la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des Données.

Les Données sont hébergées en France.

Vous êtes susceptibles de recevoir par appel téléphonique et/ou courrier postal ou par e-mail ou SMS des offres promotionnelles des partenaires commerciaux de l'Organisateur, à qui les Données pourront être transmises et cédées à des fins de prospection commerciale, sous réserve que vous ayez coché la case prévue à cet effet lors de votre commande sur [www.marathonmontpellier.fr](http://www.marathonmontpellier.fr) et la plateforme d'inscription NJUKO. En tout état de cause, vous pouvez à tout moment vous y opposer selon les conditions prévues ci-après.

En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes relativement à l'ensemble des Données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition à la prospection commerciale de l'Organisateur et/ou de ses partenaires commerciaux. Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses Données post mortem. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par e-mail à l'adresse informatique [contact@marathonmontpellier.fr](mailto:contact@marathonmontpellier.fr) ou courrier postal accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé, adressé à :

**Montpellier Athlétic Méditerranée Métropole**  
**Service Clients du Marathon de Montpellier Métropole**  
**42b Avenue Charles Flahault**  
**34090 Montpellier**  
**FRANCE**

Vos demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais. Une preuve de votre identité pourra vous être demandée.

## **11. COMMUNICATIONS COMMERCIALES – DROIT D’OPPOSITION**

Si vous êtes concerné par la prospection téléphonique, vous pouvez également vous opposer à l’utilisation de votre numéro de téléphone en vous inscrivant gratuitement sur le site [www.blctel.fr](http://www.blctel.fr).

Si vous êtes concerné par la prospection par e-mail, vous pouvez également vous désabonner des newsletters en cliquant en bas des e-mails sur « je me désinscris ».

Si vous êtes concerné par la prospection par SMS, vous pouvez également vous désabonner en envoyant la mention « STOP SMS » au 36007.

## **12. COORDONNÉES DE L’ORGANISATEUR – MENTIONS LÉGALES**

L’Organisateur et éditeur du site <http://www.marathonmontpellier.fr> est l’association du Montpellier Athlétic Méditerranée Métropole (MA2M), numéro SIREN 513 423 442, dont le siège social est à Montpellier (34090) France, 42b Avenue Charles Flahault, représentée par son Président, Monsieur Alexandre Bonacorsi.

Directeur de la publication : Alexandre Bonacorsi, Président  
Tél : + 33 (0)4 67 63 17 39

Le site <http://www.marathonmontpellier.fr> est hébergé par OVH dont le siège social est situé à Roubaix (59053), 2 rue Kellermann, BP 80157, Cedex 1.

### **12.1.Litige, médiation et droit applicable**

Toute réclamation née à l’occasion de l’évènement devra être faite par écrit, en français ou en anglais, en rappelant le nom, prénom du participant et son numéro de dossard, adressée au siège de l’Organisateur par courrier électronique à l’adresse suivante : [contact@marathonmontpellier.fr](mailto:contact@marathonmontpellier.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

***Montpellier Athlétic Méditerranée Métropole***  
***Service Clients du Marathon de Montpellier Métropole***  
***42b Avenue Charles Flahault***  
***34090 Montpellier***  
***FRANCE***

Vous pouvez également saisir le médiateur de la consommation public sectoriel compétent lorsqu'il en existera un. Pour saisir un médiateur de la consommation, le participant devra au préalable s'adresser à l'Organisateur en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse mentionnée ci-dessus. A défaut de réponse dans un délai de deux (2) mois ou en cas de réponse insatisfaisante de l'Organisateur, vous pourrez, avant de saisir une juridiction compétente et dans un délai d'un (1) an suivant la date d'envoi de la première notification à l'Organisateur, recourir gratuitement au service de médiation pour les litiges de consommation liés à l'évènement en contactant le médiateur de la consommation public compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente du Marathon de Montpellier Métropole ont été rédigées en langue française qui sera considérée comme langue officielle. Elles sont soumises à la loi française. Toute difficulté relative à l'évènement qui n'aurait pas pu faire l'objet d'un accord amiable entre l'Organisateur et le participant relève de la compétence exclusive des tribunaux civils compétents.